HÉRODOTE

revue de géographie et de géopolitique

4e trimestre 1998 N° 91 115 F

LA QUESTION DE L'ESPAGNE

La trêve et le modèle politique

Extrait d'un article d'opinion publié par El País *le 22 septembre 1998*

*Jordi Solé Tura**

Ce texte pose assez clairement les problèmes soulevés par les nations concurrentes de la nation espagnole. Il résume bien de quelle façon la « question de l'Espagne » est étroitement liée à l'évolution du concept politique de nation dans l'Union européenne en train de se former. Il montre aussi que cette nouvelle donne ne concerne pas que les grandes nations d'Europe, celles qui forment les États actuels, mais également les petites nations qui revendiquent plus d'existence, car elles n'échappent pas plus que les premières aux contradictions de la géopolitique interne des territoires et des citoyens qu'elles revendiquent.

Après une introduction pour se féliciter de la trêve et la replacer dans le contexte conjoncturel, l'auteur poursuit.

Tant la déclaration d'Estella [1] que le communiqué de l'ETA mentionnent comme point de référence l'accord d'Irlande du Nord. Pourtant, cet accord est l'inverse de ce qu'exige le communiqué. D'abord, parce que dans la lutte suicidaire entre catholiques et protestants on ne discutait pas de projet de souveraineté ni d'indépendance, mais de l'assignation de ce territoire à la république d'Irlande

* Député du parti socialiste de Catalogne.

1. Déclaration du 12 septembre 1998 signée par tous les partis nationalistes basques et la fédération basque de Izquierda-Unida (parti communiste et alliés), ainsi que par des syndicats et associations nationalistes, réaffirmant certains principes de l'indépendantisme basque et proposant une issue à la lutte armée, sur le modèle de l'accord de paix d'Irlande du Nord.

ou au Royaume-Uni. Ensuite, parce que la solution accordée consiste à créer un espace politique, juridique et économique qui est pratiquement le même pour tous. À partir de l'accord, plusieurs systèmes de coopération fonctionnent sur tous les terrains entre les gouvernements de Grande-Bretagne et d'Irlande, entre les deux entités et les régions autonomes britanniques (Écosse, Pays de Galles, îles du Canal, Irlande du Nord) et entre les deux Irlandes. De sorte que le sens de l'accord est de dire aux uns et aux autres qu'adhérer à la république d'Irlande ou adhérer au Royaume-Uni est et sera chaque jour un peu plus la même chose, car ils ne tarderont pas à avoir les mêmes droits, les mêmes lois et bientôt la même monnaie et la même citoyenneté. C'est-à-dire que là où l'on demande la rupture, l'accord d'Irlande créée de la coopération et de l'intégration, que là où l'on demande de la souveraineté, l'accord donne une impulsion à l'élimination des frontières et à la coexistence dans la diversité.

Plus encore, le communiqué de l'ETA dit que « l'Europe est en train de se construire comme un espace politique, social et économique et un centre pour les décisions principales en passant au-dessus de Madrid et de Paris » et en tire la conclusion que Euskal Herria doit se constituer immédiatement en État pour faire face au « projet géant de l'économie et de la culture unifiées au niveau mondial ». Je crois que la première partie de l'affirmation est acceptable, mais la conclusion devrait être autre : si Madrid et Paris n'ont pas la force de contrôler le processus d'unification européenne et la globalisation mondiale, la capitale d'une Euskal Herria l'aura encore moins, divisée et fermée sur elle-même, s'obstinant à créer de nouvelles frontières là où on les élimine, et forgeant avec la main gauche une souveraineté qu'elle devra livrer rapidement avec la main droite. Je suis convaincu que les entités nationales comme l'Euskadi actuelle et les villes les plus dynamiques seront toujours plus les protagonistes de la construction de la nouvelle Europe, à condition qu'elles se connectent avec leurs voisins, qu'elles soient capables de prendre la tête de projets communs au sein et hors des actuelles frontières et qu'elles sachent impulser et diriger leurs États respectifs, car, bien qu'il soit exact que ceux-ci vont perdre de la souveraineté, ils continueront à être des éléments essentiels d'une construction de l'Europe qui est et sera difficile, complexe et longue. C'est-à-dire que je ne crois pas qu'Euskadi ni aucune autre nationalité ou région d'Espagne ou d'un quelconque autre pays tire aucun bénéfice de l'affaiblissement de leur État actuel, elle a plutôt intérêt à être à la source de propositions et d'orientations de celui-ci dans un cadre fédéral, à ne pas s'enfermer dans des concepts dépassés au sein d'une Europe qui avance vers l'élimination définitive de ses frontières internes.

Cela m'amène au programme politique. ETA continue à revendiquer comme élément central de son programme, auquel elle ne peut renoncer, un modèle d'État

indépendant formé par les trois provinces de la communauté autonome, la Navarre et les départements du Pays basque français. Je ne sais pas si les partis signataires de la déclaration d'Estella partagent complètement cet objectif, mais tous parlent d'indépendance et précisent dans le texte de la déclaration que le débat sur le modèle d'État ne se réalisera que dans le cadre de Euskal Herria et que ce qui sera décidé dans ce cadre sera accepté sans conditions par les citoyens du reste de l'Espagne et de la France et par leurs institutions étatiques. Eh bien, en vertu de tout ce qui a été dit plus haut sur le contexte, et pour éviter les malentendus et démagogies sur ce qui est possible ou impossible, je crois qu'il doit être bien clair dès le début que le modèle d'État indépendant que propose ETA n'est pas viable parce qu'il va en sens contraire de l'évolution du cadre européen, parce qu'on ne peut usurper la libre volonté de toutes les parties supposées être impliquées, et parce que personne ne peut accepter ce qui serait un changement radical de deux Constitutions, l'espagnole et la française, ainsi que des *fueros* navarraises, sans que tous les citoyens et citoyennes d'Espagne et de France puissent se prononcer sur la question. C'est pourquoi je crois que les négociations qui s'ouvriront doivent explorer d'autres chemins, comme les possibilités de coopération stable, la mise en commun d'initiatives et de réalisations sur divers terrains, les développements de compétences et les échanges économiques et culturels avec l'environnement, c'est-à-dire des chemins qui non seulement sont plus simples (*factibles,* faisables), mais qui sont ceux qui réellement marqueront le futur.

[...]

Il est vrai que la Constitution n'est pas intouchable, mais il est également vrai que la Constitution fut massivement approuvée par les électeurs de tout le pays et que d'elle a surgi, entre autres, le statut d'autonomie d'Euskadi, également massivement approuvé par les électeurs basques. Naturellement, il peut être réformé et changé, mais pas sans la participation active de tous les électeurs d'Espagne, comme l'établit la Constitution, surtout si ce qui est en jeu est la structure actuelle du pays [...].

LA QUESTION DE L'ESPAGNE

Que va-t-il arriver à l'Espagne ? La question est d'importance, et pas seulement pour ceux qu'en Europe on appelle encore les Espagnols. Car cet État multiséculaire – et qui n'est pas fédéral – est aujourd'hui marqué par la volonté des nationalités qui en font partie de devenir encore plus autonomes, voire indépendantes : les nationalistes catalans, basques et galiciens jouent les structures de l'Union européenne et la monnaie unique pour réduire leurs relations avec Madrid. Cette autonomisation croissante vient renforcer les thèses des partisans – notamment en France – d'une Europe des régions à ceci près qu'en Espagne les communautés qui font problème ne sont pas des régions mais des nations.

En juillet 1998, les partis nationalistes qui dirigent la Catalogne, le Pays basque et la Galice viennent solennellement de remettre en cause la Constitution qui, il y a vingt ans, avait pourtant accordé de larges pouvoirs à chacune de leurs « communautés autonomes ». L'évolution géopolitique de l'Espagne concerne à divers titres les Français, pour le Pays basque, mais aussi pour l'avenir de la Corse.

La question d'Espagne, *Yves Lacoste.* – **L'Espagne en ses miroirs,** *Barbara Loyer.* – **L'État et la nation en Espagne,** *Joseph Pérez.* – **Le système des autonomies en Espagne,** *Javier Corcuera Atienza.* – **L'état de la politique hydraulique en Espagne,** *Leandro del Moral Ituarte.* – **Les coulisses du peuple basque,** *Barbara Loyer.* – **La Galice et le difficile chemin de l'autonomie,** *Ramon Máiz* et *Antonio Losada.* – **La question linguistique. Entretien avec** *Manuel Vásquez Montalbán, Pere Gimferrer, Fernando Aramburu, Felipe Juaristi.* – **Pour compter dans le monde,** *Miguel Angel Bastenier.* – **Politique internationale et action européenne de la Catalogne autonome,** *Lluis Bassets.*

9 782707 129130

Éditions La Découverte, 9 *bis*, rue Abel-Hovelacque, 75013 Paris

ISSN 0038-487 ISBN 2-7071-2913-5 P 22813-6 115 F

HÉRODOTE

revue de géographie et de géopolitique

4e trimestre 1998 N° 91 115 F

LA QUESTION DE L'ESPAGNE

La trêve et le modèle politique

Extrait d'un article d'opinion publié par El País *le 22 septembre 1998*

*Jordi Solé Tura**

Ce texte pose assez clairement les problèmes soulevés par les nations concurrentes de la nation espagnole. Il résume bien de quelle façon la « question de l'Espagne » est étroitement liée à l'évolution du concept politique de nation dans l'Union européenne en train de se former. Il montre aussi que cette nouvelle donne ne concerne pas que les grandes nations d'Europe, celles qui forment les États actuels, mais également les petites nations qui revendiquent plus d'existence, car elles n'échappent pas plus que les premières aux contradictions de la géopolitique interne des territoires et des citoyens qu'elles revendiquent.

Après une introduction pour se féliciter de la trêve et la replacer dans le contexte conjoncturel, l'auteur poursuit.

Tant la déclaration d'Estella [1] que le communiqué de l'ETA mentionnent comme point de référence l'accord d'Irlande du Nord. Pourtant, cet accord est l'inverse de ce qu'exige le communiqué. D'abord, parce que dans la lutte suicidaire entre catholiques et protestants on ne discutait pas de projet de souveraineté ni d'indépendance, mais de l'assignation de ce territoire à la république d'Irlande

* Député du parti socialiste de Catalogne.

1. Déclaration du 12 septembre 1998 signée par tous les partis nationalistes basques et la fédération basque de Izquierda-Unida (parti communiste et alliés), ainsi que par des syndicats et associations nationalistes, réaffirmant certains principes de l'indépendantisme basque et proposant une issue à la lutte armée, sur le modèle de l'accord de paix d'Irlande du Nord.

ou au Royaume-Uni. Ensuite, parce que la solution accordée consiste à créer un espace politique, juridique et économique qui est pratiquement le même pour tous. À partir de l'accord, plusieurs systèmes de coopération fonctionnent sur tous les terrains entre les gouvernements de Grande-Bretagne et d'Irlande, entre les deux entités et les régions autonomes britanniques (Écosse, Pays de Galles, îles du Canal, Irlande du Nord) et entre les deux Irlandes. De sorte que le sens de l'accord est de dire aux uns et aux autres qu'adhérer à la république d'Irlande ou adhérer au Royaume-Uni est et sera chaque jour un peu plus la même chose, car ils ne tarderont pas à avoir les mêmes droits, les mêmes lois et bientôt la même monnaie et la même citoyenneté. C'est-à-dire que là où l'on demande la rupture, l'accord d'Irlande créée de la coopération et de l'intégration, que là où l'on demande de la souveraineté, l'accord donne une impulsion à l'élimination des frontières et à la coexistence dans la diversité.

Plus encore, le communiqué de l'ETA dit que « l'Europe est en train de se construire comme un espace politique, social et économique et un centre pour les décisions principales en passant au-dessus de Madrid et de Paris » et en tire la conclusion que Euskal Herria doit se constituer immédiatement en État pour faire face au « projet géant de l'économie et de la culture unifiées au niveau mondial ». Je crois que la première partie de l'affirmation est acceptable, mais la conclusion devrait être autre : si Madrid et Paris n'ont pas la force de contrôler le processus d'unification européenne et la globalisation mondiale, la capitale d'une Euskal Herria l'aura encore moins, divisée et fermée sur elle-même, s'obstinant à créer de nouvelles frontières là où on les élimine, et forgeant avec la main gauche une souveraineté qu'elle devra livrer rapidement avec la main droite. Je suis convaincu que les entités nationales comme l'Euskadi actuelle et les villes les plus dynamiques seront toujours plus les protagonistes de la construction de la nouvelle Europe, à condition qu'elles se connectent avec leurs voisins, qu'elles soient capables de prendre la tête de projets communs au sein et hors des actuelles frontières et qu'elles sachent impulser et diriger leurs États respectifs, car, bien qu'il soit exact que ceux-ci vont perdre de la souveraineté, ils continueront à être des éléments essentiels d'une construction de l'Europe qui est et sera difficile, complexe et longue. C'est-à-dire que je ne crois pas qu'Euskadi ni aucune autre nationalité ou région d'Espagne ou d'un quelconque autre pays tire aucun bénéfice de l'affaiblissement de leur État actuel, elle a plutôt intérêt à être à la source de propositions et d'orientations de celui-ci dans un cadre fédéral, à ne pas s'enfermer dans des concepts dépassés au sein d'une Europe qui avance vers l'élimination définitive de ses frontières internes.

Cela m'amène au programme politique. ETA continue à revendiquer comme élément central de son programme, auquel elle ne peut renoncer, un modèle d'État

indépendant formé par les trois provinces de la communauté autonome, la Navarre et les départements du Pays basque français. Je ne sais pas si les partis signataires de la déclaration d'Estella partagent complètement cet objectif, mais tous parlent d'indépendance et précisent dans le texte de la déclaration que le débat sur le modèle d'État ne se réalisera que dans le cadre de Euskal Herria et que ce qui sera décidé dans ce cadre sera accepté sans conditions par les citoyens du reste de l'Espagne et de la France et par leurs institutions étatiques. Eh bien, en vertu de tout ce qui a été dit plus haut sur le contexte, et pour éviter les malentendus et démagogies sur ce qui est possible ou impossible, je crois qu'il doit être bien clair dès le début que le modèle d'État indépendant que propose ETA n'est pas viable parce qu'il va en sens contraire de l'évolution du cadre européen, parce qu'on ne peut usurper la libre volonté de toutes les parties supposées être impliquées, et parce que personne ne peut accepter ce qui serait un changement radical de deux Constitutions, l'espagnole et la française, ainsi que des *fueros* navarraises, sans que tous les citoyens et citoyennes d'Espagne et de France puissent se prononcer sur la question. C'est pourquoi je crois que les négociations qui s'ouvriront doivent explorer d'autres chemins, comme les possibilités de coopération stable, la mise en commun d'initiatives et de réalisations sur divers terrains, les développements de compétences et les échanges économiques et culturels avec l'environnement, c'est-à-dire des chemins qui non seulement sont plus simples (*factibles,* faisables), mais qui sont ceux qui réellement marqueront le futur.

[...]

Il est vrai que la Constitution n'est pas intouchable, mais il est également vrai que la Constitution fut massivement approuvée par les électeurs de tout le pays et que d'elle a surgi, entre autres, le statut d'autonomie d'Euskadi, également massivement approuvé par les électeurs basques. Naturellement, il peut être réformé et changé, mais pas sans la participation active de tous les électeurs d'Espagne, comme l'établit la Constitution, surtout si ce qui est en jeu est la structure actuelle du pays [...].

LA QUESTION DE L'ESPAGNE

Que va-t-il arriver à l'Espagne ? La question est d'importance, et pas seulement pour ceux qu'en Europe on appelle encore les Espagnols. Car cet État multiséculaire – et qui n'est pas fédéral – est aujourd'hui marqué par la volonté des nationalités qui en font partie de devenir encore plus autonomes, voire indépendantes : les nationalistes catalans, basques et galiciens jouent les structures de l'Union européenne et la monnaie unique pour réduire leurs relations avec Madrid. Cette autonomisation croissante vient renforcer les thèses des partisans – notamment en France – d'une Europe des régions à ceci près qu'en Espagne les communautés qui font problème ne sont pas des régions mais des nations.

En juillet 1998, les partis nationalistes qui dirigent la Catalogne, le Pays basque et la Galice viennent solennellement de remettre en cause la Constitution qui, il y a vingt ans, avait pourtant accordé de larges pouvoirs à chacune de leurs « communautés autonomes ». L'évolution géopolitique de l'Espagne concerne à divers titres les Français, pour le Pays basque, mais aussi pour l'avenir de la Corse.

La question d'Espagne, *Yves Lacoste.* – **L'Espagne en ses miroirs,** *Barbara Loyer.* – **L'État et la nation en Espagne,** *Joseph Pérez.* – **Le système des autonomies en Espagne,** *Javier Corcuera Atienza.* – **L'état de la politique hydraulique en Espagne,** *Leandro del Moral Ituarte.* – **Les coulisses du peuple basque,** *Barbara Loyer.* – **La Galice et le difficile chemin de l'autonomie,** *Ramon Máiz* et *Antonio Losada.* – **La question linguistique. Entretien avec** *Manuel Vásquez Montalbán, Pere Gimferrer, Fernando Aramburu, Felipe Juaristi.* – **Pour compter dans le monde,** *Miguel Angel Bastenier.* – **Politique internationale et action européenne de la Catalogne autonome,** *Lluis Bassets.*

9 782707 129130

Éditions La Découverte, 9 *bis*, rue Abel-Hovelacque, 75013 Paris

ISSN 0038-487 ISBN 2-7071-2913-5 P 22813-6 115 F